

- 30 – Piscine Béatrice Hess-saison estivale-programme et tarifs
 31 – Piscine Béatrice Hess-activités aquatiques et pédagogiques annuelles-tarifs 2019/2020

CULTURE

- 32 – Réseau de lecture–ancienne bibliothèque rue Croisier Riom (cadastrée BZ20)-restitution de l'immeuble–PV de restitution
 33 – Musées-convention avec le Centre Hospitalier Guy Thomas

TRAVAUX – MARCHES PUBLICS

- 34 – Aménagement bâtiment administratif (modulaire)-modification plan de financement-demande subvention Contrat Ambition Région
 35 – Entretien des espaces verts de RLV-attribution des marchés et autorisation de signature des marchés
 36 - Travaux de climatisation-convention de mandat avec Riom-autorisation de signature
 37 – Travaux éclairage public-complément éclairage divers (programme 2019)-convention de financement avec le SIEG
 38 – Jardins de la culture-construction médiathèque et RAM-pénalités du lot n°6 bardage/serrurerie

RESSOURCES HUMAINES

- 39 – Tableau des effectifs-mise à jour

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Philippe COULON, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL (*pour les rapports n°01 à n°15 et n°21*), M Jean-Philippe PERRET, Mme Nicole PICHARD, M Thierry ROUX, M Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
 M Jean-Yves VIDEAU, Mme Marie-Christine BAILLY, Mme Monique ANNETON, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme Annick DAVAYAT, conseiller communautaire unique de VARENNES-SUR-MORGE, remplacé par M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant
- Mme José DUBREUIL, *a donné pouvoir à* M Boris BOUCHET
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, *a donné pouvoir à* M Frédéric BONNICHON
- Mme Michèle GRENET, *a donné pouvoir à* M Jacquie DIOGON
- Mme Françoise LAFOND, *a donné pouvoir à* Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir à* Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, *a donné pouvoir à* M Mohand HAMOUMOU
- M Fabrice MAGNET, *a donné pouvoir à* M Jean-Philippe PERRET
- M Christian OLLIER, *a donné pouvoir à* M Nicolas WEINMEISTER
- Mme Florence PLANE, conseiller communautaire unique de SAINT-LAURE, remplacé par Mme Marie-Christine BAILLY, conseiller communautaire suppléant
- Mme Anne-Karine QUEMENER, *a donné pouvoir à* M Didier IMBERT
- Mme Marie-Hélène SANNAT, *a donné pouvoir à* M Pierre CERLES
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD
- Jacques VIGNERON, conseiller communautaire unique de MARSAT, remplacé par Mme Monique ANNETON, conseiller communautaire suppléant

Absents :

- M Lionel CHAUVIN
- M François CHEVILLE
- M Jean-Maurice HEINRICH
- M Jacques LAMY
- Mme Régine PERRETON
- M Vincent RAYMOND
- M Pierre PECOUL (*pour les rapports n°16 à n°20 et n°22 à n°39*)

Secrétaire de Séance : M Didier IMBERT

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°01 – Conseil communautaire : définition du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de RLV pour le mandat 2020/2026

Unanimité, pour :

- retenir la composition et la répartition de droit commun :

communes	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2019 (*)	Nombre de sièges
RIOM	19 029	17
CHATEL GUYON	6 155	5
VOLVIC	4 429	4
MOZAC	3 899	3

ENNEZAT	2 485	2
SAYAT	2 300	2
MARTRES D ARTIERE	2 178	2
SAINT BONNET PRES RIOM	2 142	2
SAINT BEAUZIRE	2 141	1
CHAMBARON SUR MORGE	1 713	1
CHARBONNIERES LES VARENNES	1 698	1
SAINT OURS LES ROCHES	1 689	1
CHAPPES	1 667	1
MENETROL	1 631	1
ENVAL	1 471	1
MARSAT	1 322	1
MALAUZAT	1 137	1
MALINTRAT	1 132	1
CHANAT LA MOUTEYRE	948	1
LUSSAT	919	1
SAINT IGNAT	880	1
LES MARTRES SUR MORGE	667	1
PESSAT VILLENEUVE	656	1
ENTRAIGUES	655	1
SAINT LAURE	647	1
LE CHEIX SUR MORGE	641	1
SURAT	567	1
CLERLANDE	552	1
CHAVAROUX	470	1
PULVERIERES	406	1
VARENNES SUR MORGE	402	1
TOTAL	66 628	60

*Les 15 communes ayant
1 siège de droit commun

(*) Chiffres issus du décret n° 2018-1328 du 28 décembre 2018 publié en application de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité

- autoriser le Président à proposer aux maires des 31 communes membres de RLV de soumettre cette composition et cette répartition à leurs assemblées respectives.

Rapport n°02 - Représentation de RLV-Plateforme Initiative Riom Combrailles-modification d'un délégué

Unanimité, pour désigner Alain PAULET et Pierre PECOUL délégués, pour siéger auprès de la Plateforme Initiative Riom Combrailles.

FINANCES

Rapport n°03 – Dissolution des budgets annexes : corrections d'erreurs sur exercices clos

Unanimité, pour autoriser le comptable public à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 du budget principal M14 de RLV, d'un montant de 3 962,72 € pour régulariser le compte 28031.

Rapport n°04 – Décision modificative n°1

Unanimité, pour approuver les modifications budgétaires :

Budget principal

<i>Dépenses</i>	<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>Recettes</i>	
Cpte 2313 – immob. en cours – chp 23 – fct 020 – op. 0201	- 300 000,00		
Cpte 2313 – immob. en cours – chp 23 – fct 311 – op. 3101	+ 2 600,00		
Cpte 2313 – immob. en cours – chp 23 – fct 95 – op. 9505	+ 16 400,00		
Cpte 2317 – immob. mises à dispo – chp 23 – fct 642 – op. 6403	+ 36 000,00		
Cpte 2317 – immob. mises à dispo. – chp 23 – fct 020 – op. 0201	+ 230 000,00		
Cpte 2112 – terrains de voiries – chp 041 – fct 01 – op. 0001	+ 845 360,00	Cpte 1328–autres–chp 041 – fct 01 – op. 0001	+ 845 360,00
Cpte 2188 –autres immob.corporelles – chp 21 – fct 324–op. 3241	+ 25 000,00	Cpte 1321–subv.Etat autres – chp 13 – fct 324	+ 10 000,00
Cpte 020 – dépenses imprévues			
TOTAL	855 360,00	TOTAL	855 360,00
<i>Dépenses</i>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	<i>Recettes</i>	
Cpte 6135 – locations mobilières – chp 011 – fct 820	+ 150,00	Cpte 7788–produits except.divers–chp 77–fct 311	+ 500,00
Cpte 6188 – autres frais divers – chp 011 – fct 820	+ 1 100,00	Cpte 7788–produits except.divers–chp 77 – fct 95	+ 2 500,00
Cpte 6227 – frais d'actes et de contentieux – chp 011 – fct 820	+ 2 150,00	Cpte 7788–produits except.divers–chp 77 – fct 642	+ 6 000,00
Cpte 6232 – fêtes et cérémonies – chp 011 – fct 820	+ 4 000,00		
Cpte 6236 – catalogues et imprimés – chp 011 – fct 820	+ 1 600,00		
TOTAL	9 000,00	TOTAL	9 000,00

Budget Services de proximité

<i>Dépenses</i>	<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>Recettes</i>	
Cpte 2313 – immob. en cours – chp 23 – op. 9002	+ 22 000,00	Cpte 021 – virement de la section de fonctionn.	+ 22 000,00
TOTAL	22 000,00	TOTAL	22 000,00
<i>Dépenses</i>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	<i>Recettes</i>	
Cpte 023 – virement à la section d'investissement	+ 22 000,00	70878–remb frais par autres redevables– chp 70	+ 2 500,00
		7788 – produits exceptionnels divers – chp 77	+ 19 500,00
TOTAL	22 000,00	TOTAL	22 000,00

Rapport n°05 – Attribution de compensation : approbation des montants de chacune des communes membres

Majorité (3 abstentions), pour :

- arrêter le montant des attributions de compensation qui seront versées aux communes à compter de l'exercice 2019 :

Commune	AC actuelles	AC nouvelles
Chambaran-sur-Morge	20 761	21 455
Chanat-la-Mouteyre	32 319	30 342
Chappes	620 862	648 504
Charbonnières-les-Varennes	68 402	65 262
Châtel-Guyon	719 408	679 094
Chavaroux	835	-67
Clerlande	5 207	18 968
Ennezat	428 893	455 404
Entraigues	3 656	9 804
Enval	252 861	252 439
Le Cheix-sur-Morge	26 921	27 283
Lussat	68 023	78 964
Malauzat	62 577	62 115
Malintrat	261 528	273 758
Marsat	95 249	96 273
Martres d'Artières	307 195	328 442
Martres-sur-Morge	6 336	17 749
Ménérol	160 232	161 074
Mozac	227 947	228 135
Pessat-Villeneuve	62 681	62 691
Pulvérières	28 017	23 924
Riom	4 945 157	4 942 821
Saint-Beauzire	37 132	-3 846
Saint-Bonnet-près-Riom	35 329	35 894
Saint-Ignat	240 007	248 366
Saint-Laure	1 086	-2
Saint-Ours-les-Roches	279 095	271 196
Sayat	286 606	205 713
Surat	6 223	12 408
Varennes-sur-Morge	23 845	23 068
Volvic	938 566	889 984
Total	10 252 954	10 167 264

- préciser que le montant de la contribution au service «Transport» de Sayat et St-Beauzire pour l'exercice 2018, sera retenu sur le montant de l'attribution de compensation versée à ces 2 communes sur les exercices 2019 à 2023,
- décider de maintenir le versement de l'attribution de compensation aux communes sous forme mensuelle,
- décider de renoncer à appeler le reversement des attributions de compensation négatives de St-Laure, St-Beauzire et Chavaroux.

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapport n°06 – Piscine municipale de Châtel-Guyon–tarifs RLV : prise en charge du différentiel entre les tarifs «extérieurs» et les tarifs RLV

Unanimité, pour approuver la prise en charge par RLV du différentiel de coût d'entrée entre les tarifs «extérieurs» et les tarifs appliqués aux habitants de «RLV», calculé selon les modalités ci-dessous :

Catégories d'usagers	Tarif	Différentiel
Entrée adulte extérieur	5,00 €	1,30 €
Entrée adulte RLV	3,70 €	
Entrée enfant	2,00 €	-
Entrée enfant RLV	2,00 €	
Abonnement adulte 10 entrées extérieur	45,00 €	20,00 €
Abonnement adulte 10 entrées RLV	25,00 €	
Abonnement enfant 10 entrées extérieur	18,00 €	3,00 €
Abonnement enfant 10 entrées RLV	15,00 €	

TRANSPORT - MOBILITE**Rapport n°07 – Réseau de transport public routier de passagers sur le territoire de RLV – Délégation de service public pour la gestion et l’exploitation – Mise en place de la tarification solidaire : tarifs à compter du 1^{er} septembre 2019**

Majorité (3 abstentions), pour décider :

- de maintenir les tarifs en vigueur jusqu’au 31 août 2019,
- d’appliquer la nouvelle grille tarifaire et les modalités de réduction à compter du 1^{er} septembre 2019 :

RLV MOBILITES	Titres classiques	correspondances avec réseaux SMTC, TER, Département,	Conditions / Justificatifs
Titres occasionnels			
Ticket unité	1,20 €	/	/
Ticket journée	3,00 €	/	/
Carte 10 voyages	9,60 €	/	/
Ticket groupe	6,00 €	/	Jusqu’à 10 personnes
Abonnements Annuels			
<i>Tarif Plein</i>			
Pass Tout Public Annuel	300 €	200 €	Peut ouvrir droit à la participation employeur
Pass – 26 ans *	150 €	100 €	Carte identité, certificat scolarité
Pass Interne Annuel	50 €	/	Carte identité et certificat internat
<i>Tarif Solidaire</i>			
Abonnement -90 %	30 €	/	QF inférieur ou égal à 435
Abonnement -80 %	60 €	/	QF qui se situe entre 436 et 570
Abonnement -60 %	120 €	/	QF de 571 à 770 €
Abonnements Mensuels			
<i>Tarif Plein</i>			
Pass Tout Public	30 €	20 €	Peut ouvrir droit à la participation employeur
Pass – 26 ans *	15 €	10 €	Carte identité, certificat scolarité
<i>Tarif Solidaire</i>			
Abonnement -90 %	3 €	/	QF inférieur ou égal à 435
Abonnement -80 %	6 €	/	QF qui se situe entre 436 et 570
Abonnement -60 %	12 €	/	QF de 571 à 770 €
Abonnements Tarif réduit			
Mobilipass Mensuel	15 €	10 €	Personnes de +65 ans titulaires de la carte d’invalidité à hauteur de 80% ou+, travailleurs des ESAT
Mobilipass Annuel	150 €	100 €	
Abonnements Solidarité			
Pass Solidarité 3 mois	9 €	/	Allocataires ADA, réfugiés
Pass Solidarité 1 an	30 €	/	Retraités non imposable
Gratuité			
Enfants de – 6 ans	Gratuit		Carte identité ou livret de famille, enfants de -6 ans accompagnés par une personne responsable munie d’un titre de transport
*Réduction de 33% pour le 2 ^{ème} abonnement (mensuel ou annuel) d’une même famille et réduction de 50% dès le 3 ^{ème} abonnement d’une même famille. Exemple : Si une famille a 2 enfants scolarisés au lycée et 1 enfant scolarisé au collège : le prix du titre sera de 150 € pour le 1 ^{er} enfant, 100 € pour le 2 ^{ème} enfant et 75 € pour le 3 ^{ème} enfant.			

Rapport n°08 – Transports publics–organisation sur le périmètre de Sayat et St-Beauzire-convention constitutive de groupement de commande entre RLV et le SMTC

Unanimité, pour :

- approuver les termes de la convention constitutive de groupement de commande entre RLV et le SMTC,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre,
- élire : Christian ARVEUF titulaire et Alain PAULET suppléant, de la CAO de RLV au sein de la CAO du groupement.

Rapport n°09 – Association Covoiturage Auvergne : approbation de la convention d’objectifs 2019

Unanimité, pour approuver :

- l’aide financière d’un montant de 5 000 € (2 000 € pour les objectifs communs et 3 000 € pour les missions spécifiques RLV) à verser à l’Association Covoiturage Auvergne,
- la valorisation de la démarche de l’Association Covoiturage Auvergne auprès des différents acteurs locaux et partenaires de son territoire pour contribuer à faire connaître ses activités et développer ainsi ses actions de communication,
- la transmission régulière à Covoiturage Auvergne de toute information utile concernant ses projets en termes de mobilité et plus particulièrement en termes de covoiturage,
- les termes de la convention d’objectifs 2019, et autoriser le Président ou son représentant à la signer.

URBANISME

Rapport n°10 – PLU de la commune de Riom : modification simplifiée n °1

Unanimité, pour :

- approuver la modification simplifiée n°1 du PLU de Riom,
- acter :
 - que le PLU de Riom modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de Riom et au siège de RLV aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-Préfecture de Riom,
 - que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et à RLV durant 1 mois et d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département,
 - que la présente délibération deviendra exécutoire à compter de sa réception en sous-Préfecture, sous réserve de l'accomplissement des mesures de publicité.

Rapport n°11 – ZAC du Biopôle : modification des règles d'urbanisme applicables à l'intérieur du périmètre de la zone

Unanimité, pour émettre un avis favorable à la modification des règles d'urbanisme applicables à l'intérieur du périmètre de la ZAC du Biopôle permettant la définition d'un secteur naturel protégé autour de la zone Natura 2000.

Cette zone naturelle N correspond à la zone Natura 2000 ainsi qu'à une bande de protection de 10 m de large autour de cette zone et des couloirs sud et est, permettant la continuité écologique entre la zone Natura 2000 et le secteur naturel.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Rapport n°12 – Contrat territorial de Clermont Auvergne Métropole–bassins versants Bédât-Artière : approbation du contrat et de la Déclaration d'Intérêt Général et de la convention de partenariat avec la Métropole Clermontoise

Unanimité, pour :

- approuver l'intégration de 3 communes membres de RLV dans le contrat territorial de Clermont Auvergne Métropole,
- autoriser le Président ou son représentant légal à le signer ainsi que tout document s'y rapportant et nécessaire à son exécution,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer la convention à intervenir avec Clermont Auvergne Métropole,
- désigner Clermont Auvergne Métropole comme interlocuteur unique de la procédure afin de solliciter les services de l'Etat pour lancer la procédure et l'ouverture de l'enquête publique.

DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

Rapport n°13 – Engagement dans la démarche Cit'Ergie pour la labellisation de la politique énergie climat de RLV

Unanimité, pour :

- approuver l'entrée de la collectivité dans la démarche de labellisation Cit'Ergie,
- approuver le lancement d'un appel d'offres pour la désignation d'un cabinet (conseiller Cit'ergie®),
- solliciter la subvention auprès de l'ADEME,
- autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'ADEME pour une durée de 4 ans.

Rapport n°14 – Dispositif d'interventions en faveur de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable en milieu scolaire 2019-2021 : demande de subvention au titre du FEDER pour le lot 1

Unanimité (M Jean-Christophe GIGAULT ne prend pas part au vote), pour :

- approuver le plan de financement pour les actions du Dispositif Education à l'Environnement et Développement Durable pour la période 2019-2021,
- approuver la demande de subvention au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport n°15 – Agence d'urbanisme Clermont Métropole-programme mutualisé-approbation de la convention 2019

Unanimité, pour :

- approuver la convention de partenariat 2019 avec l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole et le montant de la contribution pour 2019, de 132 300,00 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte ou document s'y reportant.

ECONOMIE - AGRICULTURE

Rapport n°16 – Centre Expérimental de Prévention Prédictive Participative Individualisée en Auvergne (CEPPPIA) : accompagnement du démarrage du projet

Unanimité, pour :

- approuver le partenariat avec le Centre Expérimental de Prévention Prédictive Participative Individualisée en Auvergne (CEPPPIA) pour 2019,
- approuver l'attribution de 30 000 € au Centre Régional de Nutrition Humaine (CRNH) correspondant à l'accueil dans le cadre du CEPPPIA de 250 personnes issues du territoire de RLV,
- autoriser le Président ou son représentant à signer avec le Centre Régional de Nutrition Humaine (CRNH) tout document permettant la mise en œuvre du CEPPPIA notamment la convention de Partenariat et de Gouvernance.

Rapport n°17 – Appui à la création et reprise d'entreprises : conventions 2019 avec les associations ADIE, Réseau Entreprendre et la Boutique de Gestion

Unanimité, pour :

- approuver les termes des conventions de partenariat avec les 3 associations (Réseau Entreprendre, Boutique de Gestion et ADIE) pour 2019, pour une contribution financière respective de 10 000 €, 2 500 € et 5 000 €,
- autorise le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°18 – Zone d'activités Le Grand Chirol (Saint Bonnet Près Riom) : cession du lot 2

Unanimité, pour :

- autoriser la vente de la parcelle YB 430 située à Saint-Bonnet-près-Riom, à M Pascal ROUX, son entreprise ou toute société qui s'y substituerait, au prix de 25 € HT/m²,
- autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que tous documents s'y rapportant.

Rapport n°19 – Zone d'activités Le Grand Chirol (Saint Bonnet Près Riom) : cession du lot 4

Unanimité, pour :

- autoriser la vente de la parcelle YB 432 située à Saint-Bonnet-près-Riom, à M Lucien ROYER, son entreprise ou toute société qui s'y substituerait au prix de 25 € HT/m²,
- autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que tous documents s'y rapportant.

Rapport n°20 – Parcelle viticole- convention de location à usage temporaire

Unanimité, pour :

- approuver la convention de location à usage temporaire à signer avec M Vincent MARIE,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer.

TOURISME

Rapport n°21 – Aire de camping-car Riom–travaux d'éclairage public-convention de financement SIEG

Unanimité, pour :

- approuver le projet des travaux de rénovation de l'éclairage public de l'aire de camping-car de Riom,
- confier la réalisation de ces travaux au SIEG,
- fixer la participation de RLV à 2 970 € HT,
- autoriser le Président à verser cette somme après réajustement en fonction du décompte définitif au SIEG,
- autoriser le Président à signer les conventions de financement avec le SIEG et tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

HABITAT

Rapport n°22 – Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) : procédure sur la «pointe de Planchepaleuil» : modalités de versement des subventions ANAH liées aux dépenses de relogement et d'accompagnement social

Unanimité, pour :

- approuver les modalités de versement des subventions liées aux dépenses de relogement et d'accompagnement social/procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) sur la «pointe de Planchepaleuil» à Riom,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents permettant le versement de ces aides.

Rapport n°23 – Aires d'accueil des gens du voyage : 6 conventions financières relatives à leur gestion et fonctionnement

Unanimité, pour :

- approuver le projet des 6 conventions financières relatives à la gestion, le fonctionnement et le suivi des aires d'accueil de RLV pour l'année 2019,

- autoriser le Président ou son représentant à les signer, ainsi que tout avenant éventuel produit au cours de l'année,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions des années suivantes si les ajustements ne concernent que les emplacements disponibles et les taux d'occupation prévisionnels des places caravanes des aires de RLV.

Rapport n°24 – Projet de 8 logements locatifs sociaux et 5 logements en accession sociale «Les Echards» à Pessat-Villeneuve : avenant n°1 à la convention de mandat

Unanimité, pour :

- approuver l'avenant à la convention de mandat avec Logidôme,
- approuver les modifications de la convention de mise à disposition,
- autoriser le Président à les signer ainsi que tous documents permettant leur mise en œuvre.

Rapport n°25 – Opération de 2 logements en acquisition-amélioration, Route de la Louchadière à Saint-Ours les Roches : garantie d'emprunt du prêt n°93885 pour le compte de l'OPHIS

Unanimité, pour :

- autoriser le Président à intervenir aux conditions précisées, du contrat de Prêt n°93885 passé entre la CDC et l'OPHIS,
- habiliter le Président à procéder ultérieurement aux opérations qui nécessiteraient, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie.

Rapport n°26 – Opération de construction de 3 logements, Route de la Louchadière à Saint Ours les Roches : garantie d'emprunt du prêt n°93886 pour le compte de l'OPHIS

Unanimité, pour :

- autoriser le Président à intervenir aux conditions précisées, du contrat de Prêt n°93886, passé entre la CDC et l'OPHIS,
- habiliter le Président à procéder ultérieurement aux opérations qui nécessiteraient, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie.

Rapport n°27 – Programme Local de l'Habitat (PLH) de RLV-approbation du projet

Unanimité, pour :

- autoriser les modifications mineures apportées au projet,
- approuver le projet de PLH modifié,
- soumettre le projet de PLH au Préfet qui saisira le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Rapport n°28 – Aides en faveur du logement : approbation du règlement

Unanimité, pour :

- approuver le projet de règlement des aides en faveur du logement,
- autoriser le Président ou son représentant légal à le signer.

SPORT

Rapport n°29 – Piscine Béatrice Hess : animation de juin 2019

Unanimité, pour :

- valider le principe et le programme de la journée d'animation en juin,
- décider de reverser les recettes de la journée à l'UNICEF,
- autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'organisation de cette journée.

Rapport n°30 – Piscine Béatrice Hess - saison estivale : programme et tarifs

Unanimité, pour :

- approuver les horaires d'ouverture de la saison estivale :

Lundi :	11h/19h	Vendredi :	11h/21h30
Mardi :	11h/19h	Samedi :	11h/19h
Mercredi :	11h/19h	Dimanche :	9h30/17h30
Jeudi :	11h/19h		
- approuver les tarifs suivants de la saison estivale :
 - 7€ pour les activités estivales d'aquabike et d'aquagym (1 séance),
 - Tarif forfaitaire de 1.50 € pour l'opération «Ma piscine au Cerey»,
 - Prestations du point snack conformément au tableau des tarifs ci-dessus :

Produits	Prix de vente
Glaces à l'eau	1,50 €
Autres glaces (magnum, cornets...)	2,00 €
Hot Dog, sandwichs	2,50 €
Boissons en bouteille -50 cl	2,00 €
Boissons en canette -33 cl	1,50 €
Bouteille d'eau plate – 50cl	1,00 €

Sirop à l'eau	0.50 €
Confiseries – petit sachet	0.50 €
Confiseries –sachet 200g	2,00 €
Frites – la barquette	2,00 €
Café	1,00 €
Crêpes, gaufres (précuites),	1.50 €
Gâteau individuel	1,00 €

- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'organisation des saisons estivales.

Rapport n°31 –Piscine Béatrice Hess-activités aqualudiques et pédagogiques annuelles-tarifs 2019/2020

Unanimité, pour fixer les tarifs applicables à compter du 2 septembre 2019 :

Tarifs activités aqualudiques et pédagogiques 2019-2020	Communautaires		Extérieurs	
	Tarif normal	Tarif réduit (QF 1 à 3)	Tarif normal	Tarif réduit (QF 1 à 3)
Ecole de Natation Intercomm. / Natation adulte / Paiement au semestre	67,50 €	36,00 €	81,50 €	48,00 €
Ecole de Natation Intercomm. / Natation adulte / Abonnement annuel	135,00 €	72,00 €	163,00 €	96,00 €
Aquagym abonnement annuel	137,00 €	72,00 €	166,00 €	98,00 €
Aquagym abonnement semestriel	80,00 €	42,00 €	96,00 €	57,00 €
Aquabike abonnement annuel	228,00 €	120,00 €	285,00 €	168,00 €
Aquabike abonnement semestriel	132,00 €	70,00 €	165,00 €	97,00 €
Aquatrainning abonnement annuel	228,00 €	120,00 €	285,00 €	168,00 €
Aquatrainning abonnement semestriel	132,00 €	70,00 €	165,00 €	97,00 €

CULTURE

Rapport n°32 – Réseau de lecture–ancienne bibliothèque rue Croisier Riom : restitution de l'immeuble

Unanimité, pour :

- constater que l'immeuble situé au 5 bis rue Croisier à Riom (cadastré BZ 20) n'est plus affecté à la compétence,
- autoriser le Président ou son représentant à signer le Procès-verbal de restitution.

Rapport n°33 – Musées-convention avec le Centre Hospitalier Guy Thomas

Unanimité, pour :

- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre RLV et le Centre Hospitalier Guy Thomas concernant la création et l'exposition des boîtes souvenirs de résidents,
- approuver la gratuité accordée aux résidents et leurs accompagnants de visite guidée au Musée régional d'Auvergne et au Musée Mandet.

TRAVAUX – MARCHES PUBLICS

Rapport n°34 – Aménagement bâtiment administratif communautaire (bâtiment modulaire)- modification du plan de financement et demande de subvention au titre du Contrat Ambition Région

Unanimité, pour :

- approuver le plan de financement modifié :

Dépenses	Montant (€HT)	Recettes	Montant (€HT)
Conception	118 300	Région	422 191
Réalisation*	1 233 000	Autofinancement	929 109
Total	1 351 300	Total	1 351 300

* hors démolition et frais annexes

- autoriser le Président ou son représentant à solliciter l'attribution de subvention, au titre du Contrat Ambition Région auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Rapport n°35 – Entretien des espaces verts de RLV-attribution des marchés et autorisation de signature des marchés

Unanimité, pour :

- attribuer :

- le lot n°1 «Secteur Riom Nord et Centre » : à la Sté AGRADIS à MALINTRAT(63510), pour un montant forfaitaire de 32 472 € HT concernant les prestations régulières, et un montant maximum de 22 000 € HT concernant les prestations ponctuelles à la commande, soit un montant maximum global maximum de 54 472 € HT,
 - le lot n°2 «Riom Ouest Sud et Ménérol» : à la Sté SAUVARIE ENVIRONNEMENT à CHAPDES BEAUFORT (63230), pour un montant de 22 069 € HT concernant les prestations régulières, et un montant maximum de 30 000 € HT concernant les prestations ponctuelles à la commande, soit un montant maximum global maximum de 52 069 € HT,
 - le lot n°3 «Autres secteurs» : à la Sté TARVEL à COURNON D'AUVERGNE (63800) pour un montant de 21 680 € HT concernant les prestations régulières, et un montant maximum de 20 000 € HT concernant les prestations ponctuelles à la commande, soit un montant maximum global maximum de 41 680 € HT.
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer les marchés et tous actes relatifs à ce dossier.

Rapport n°36 – Travaux de climatisation - convention de mandat avec Riom-autorisation de signature

Unanimité, pour :

- approuver le projet et le plan de financement :

Montant des travaux HT:	181 488.87 €
Montant de la maintenance HT:	10 346.40 €
Montant du FCTVA :	35 725.72 €
Part communale :	97 238.30 €
Part RLV :	97 238.30 €

- approuver la convention de mandat,
- autoriser le Président à signer la convention de mandat et tout acte s'y rapportant.

Rapport n°37 – Travaux d'éclairage public : convention de financement avec le SIEG

Unanimité, pour :

- approuve la mise en place d'une enveloppe budgétaire,
- confie la réalisation des travaux urgents de réparation de matériel d'éclairage ou de signalisation lumineuse tricolore au SIEG,
- autorise le Président à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif dans la caisse du receveur du SIEG.

Rapport n°38 – Jardins de la culture-Construction d'une médiathèque intercommunale et d'un RAM : pénalités du lot n°6 Bardage - serrurerie

Unanimité, pour renoncer à l'application des pénalités de retard, pour le lot n°6 bardage-serrurerie.

RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°39 – Tableau des effectifs : mise à jour

Unanimité, pour autoriser la création et la suppression des postes à la date indiquée, pour des nécessités de service.

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
Adjoint technique à temps non complet 28H hebdomadaires	Remplacement d'un agent sur le pool de remplacement qui change de missions	Educateur de jeunes enfants	Petite enfance	01/05/2019
Adjoint technique à temps non complet 28H hebdomadaires	Pérennisation d'un emploi de contractuel sur le pool de remplacement	néant	Petite enfance	01/07/2019

La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 20h50.

Riom, le 24 avril 2019

Le Président,

Frédéric BONNICHON

